



Bienvenue Mme la Directrice



500 000 fonctionnaires en moins, réduire la retraite des fonctionnaires et mettre en place une rémunération au « mérite » : voilà ce que pouvait proposer François Fillon aux présidentielles, avant ses petites affaires personnelles, comme les emplois fictifs.

Régime contractuel et fin du régime du fonctionnaire pour celles et ceux exerçant un métier « similaire à celle du secteur privé ». Fin de « l'emploi à vie ». Augmentation de la durée légale du temps de travail : voilà ce que l'ancien secrétaire général des Républicains et ancien ministre de la fonction publique, Eric Woerth écrivait avant ses magnifiques affaires Bettencourt, Tapie, de l'hippodrome de Compiègne ou du financement libyen.

Deux grands amoureux de la fonction publique, ardents défenseurs de la ...

Non, cessons rapidement tout

mensonge sur le sujet. Deux apparatchiks méprisants envers nos fonctions, nos droits et n'ayant qu'un but impérieux, se faire élire. Deux féroces pratiquants de la propagande anti-fonctionnaire, qui est si savamment maîtrisée et infusée dans tous les médias à longueur de journée.

Voilà pour qui notre nouvelle directrice régionale a été conseillère au budget entre 2007 et 2020.

Il est bien sûr évident qu'une fonctionnaire, même de la haute et noble branche, se trouve parfaitement neutre dans l'exercice de ses fonctions. Et que ces postes ne sont que des heureuses coïncidences au gré des mutations et recherches difficiles d'un emploi. Après tout, il serait inconcevable d'imaginer la première d'entre nous à avoir passé sa carrière entière à trouver des méthodes de saboter nos moyens, nos droits, piétiner nos valeurs du service public



MANIFESTATION À 14H PLACE KLEBER

et confondre gouvernance d'un pays et d'une entreprise.

Dans cette nouvelle direction, soyez assurés que la CGT continuera à veiller au respect du dialogue social dans nos instances et dans nos services, et ne cèdera pas d'un pouce sur ses valeurs, mais également les devoirs et les droits qui forment notre fonction publique et qui sont le socle de notre professionnalisme.



L'art de former pour sanctionner

Nos savoirs se perdent.

C'est une véritable défaite pour la fonction publique, et surtout pour les meilleurs d'entre nous. Ces maîtres de la gestion managériale, ces as des grandes écoles et ce qu'on appelle en toute modestie les « Hauts fonctionnaires ». Ces êtres issus des sommets qui nous gèrent depuis tant d'années, pour un résultat proprement extraordinaire.

Difficultés de recrutement, perte de savoir, perte de sens des fonctions, postes non pourvus, contractualisation rampante, taux de démission des alternants, mauvaise gestion de la fraude fiscale des plus fortunés, réformes calamiteuses (NRP), management toxique hérité de Reinhard Höhn, et bien d'autres problématiques.

Un bilan mitigé souvent reproché uniquement à nos politiques, en oubliant la célérité et le zèle d'application des pires réformes par nos dragons célestes à nous. L'art d'appliquer les réformes sans reconnaître la moindre responsabilité. Une magnifique kakistocratie qui s'organise sous nos yeux ensommeillés par la charge de travail ou un tunnel de vie harassant.

Issu des écoles de leurs amis, nouant des contacts, un réseau professionnel, se pavanant sur LinkedIn et s'échangeant des mots doux depuis leurs sommets montagnards, ils

appliquent avec ferveur les ordres de nos gouvernants et se promeuvent entre eux. Ils se récompensent d'une médaille d'honneur, se nomment à la cour des comptes, se placent dans les organisations internationales, ou deviennent professeurs de prestigieuses écoles alors même que leur bilan est proche du mille milliard de dettes.

Et face à cette déperdition de savoir, nos élites endogames ont eu une idée de génie. Les e-formation obligatoires. Une véritable collection nous arrive, sur la cybersécurité (après une gestion calamiteuse de notre patrimoine numérique), sur la gestion des incivilités (ou l'art d'être pris pour un con), sur la laïcité (concours de banalités esquivant allègrement les comportements toxiques de l'extrême-droite) etc, etc,

Comment dire que l'on est dignement formé avec des e-formation d'une heure trente sur la facturation électronique, en suivant des stupidités sur les incivilités remettant essentiellement la charge du comportement sur le fonctionnaire et déresponsabilisant les citoyens, ou sur comment reconnaître un hameçonnage sans action concrète sur la sécurité de toutes et tous ? Il s'agit encore et toujours de remettre la responsabilité de tout dysfonctionnement sur la base.

Nous pauvres, habitants de la vallée ou des plaines, sommes trop stupides pour comprendre les grandes réformes, pour avoir envie de travailler correctement. Alors suivons une formation courte, entre deux cafés qui permettra de nous rendre responsables de tout. Si une faille existe dans e-contact, c'est que le méchant agent ne s'est pas déconnecté correctement, si un usager injure une agente, alors c'est qu'elle n'a pas sourit assez fort.

Une formation à minima, pour une culpabilité maximale.

L'art de dédouaner, de déresponsabiliser et de permettre à nos privilégiés de continuer tranquillement à ne jamais reconnaître de faute. Il serait dommage qu'une carrière dans les cabinets des ministères soit bloquée par des erreurs non ?

Demande de voyage rejetée

C'est en ces termes qui évoquent les horizons lointains qu'un courriel a informé un de nos Cigogneux que son Ordre de Mission dans FDD a été annulé. La raison : pas de validation par la DRFiP dans le délai imparti.

Ben oui, maintenant, il y a tout un circuit à respecter scrupuleusement avec commande des billets de train via une plateforme dès la saisie de l'OM. De surcroît, ce dernier doit être finalisé 3 jours au moins avant le déplacement et validé par votre N+1 avant midi pour être envoyé au service RH qui doit valider avant 20h00.

Y a pas trop intérêt à être convoqué à Paris ou Lyon 2 jours après votre retour des congés estivaux, faudra pas compter sur FDD pour vos billets.

« Ils coûtent trop chers, il faut les décourager de se déplacer et de demander le remboursement ! » semble être la ritournelle à la mode dans notre chère administration.

Erratum

Dans l'édito de notre Cigogne n° 8/2026, nous écrivions que "la DGFIP ne prend pas au sérieux la sécurité informatique", erreur ! Une e-formation d'1 heure 30 est obligatoire pour tous les agents : nous sommes sauvés !

IA ka, fo kon

Ça y est, l'IA est déployée à la DGFIP. Vous pouvez donc tous et toutes taper vos requêtes et demander à ce qu'on rédige vos mails à votre place. On nous vend le gain de productivité et la simplification. Oui mais...

À propos de la productivité, les études se multiplient pour montrer que le gain est faible, voire inexistant. Prenons un exemple paru récemment dans une revue scientifique. Un agent utilise l'IA pour rédiger ses mails. Gain de productivité ! Dans le temps nécessaire pour auparavant en écrire un, il en aura dorénavant dix de prêt. Ou est-ce réellement le cas ? Car une fois ces mails expédiés, des gens devront les lire. Au lieu de lire un mail, ils devront en lire dix : perte de productivité proportionnelle au nombre de destinataires.

Ne nous mentons pas : la surcharge de mails est un problème à la DGFIP, au point où on rajoute les mots-clefs SIGNALE et TRES SIGNALE pour nous dire que ceux-là, c'est du sérieux, il faut les lire. Parfois, une bonne âme se dévoue pour faire un résumé ou une veille juridique beaucoup plus rapides à lire et nous les en remercions. Dans d'autres, tout le monde est supposé être au courant de quelque chose qui a été mentionné une fois au fond d'une note jointe à un mail.

L'IA, avec sa manie de rajouter encore et encore du verbiage pour donner une impression de consistance, aggrave encore ce problème. Quand on voit la longueur de certaines notes ou mails par rapport à l'importance de leur contenu réel, on se demande si certains rédacteurs ne sont pas payés au nombre de mots écrits et envoyés, pour le plus grand malheur des destinataires qui ont autre chose à faire.

Quant à la simplification... attention. Un exemple tout simple : pour nous qui travaillons avec des textes de lois mis à jour en permanence, l'IA vous recrachera un texte, sans vérifier s'il s'agit de la bonne version... C'est un peu gênant lorsqu'on parle d'un CGI qui change tous les ans.

Et nous ne parlons ici que de problèmes très concrets rencontrés dans notre travail, sans même aborder le désastre écologique et sociétal auquel vous contribuez avec chaque petite requête.

Nouveau désastre annoncé : la Foncière de l'État

La loi est passée pendant l'été en catimini. L'immobilier de l'État était jusqu'ici géré par le Domaine chez nous, à la DGFIP. En toute discrétion, la mission nous quitte pour être attribuée à l'EPIFE (établissement public immobilier et foncier de l'État), sous un statut d'EPIC (établissement public national à caractère industriel et commercial) et non d'administration. Jusqu'à 30 % du capital pourra être détenu par des sociétés privées. On se doute donc que le but ne sera pas une simple gestion saine, mais le dégagement d'éventuels profits...

Encore une fois, c'est la perte d'une mission par la DGFIP et des suppressions de postes au Domaine. Des agents émérites et compétents seront remplacés par des contractuels de droit privé bien moins payés et qualifiés, très probablement moins nombreux. C'est l'un des arguments avancés par les défenseurs de la nouvelle loi : le surcoût engendré par la gestion de cet EPIC sera en grande partie amorti par les économies réalisées sur les salaires. Bullshit !

Dans les faits, comment se fera le transfert ? Eh bien, tous les biens immobiliers seront transférés à titre gratuit. En revanche, les services de l'État devront ensuite payer un loyer à l'EPIFE. C'est donc une augmentation des dépenses de l'État en vue, avec

transfert au privé d'une partie des bénéfices. Les amis du président seront ravis de cette opportunité de s'enrichir sur le dos des administrations ! Sans compter qu'augmentation des dépenses dit grandioses annonces politiques sur l'endettement et les dépenses non maîtrisées, et donc nouveau serrage de ceinture en perspective...

Du seul point de vue de l'immobilier, ne vous y trompez pas, l'un des arguments de la loi est de forcer le respect de la circulaire Borne sur l'espace utilisé par chaque agent. De toute évidence, nous ne sommes pas encore entassés les uns sur les autres et il faudra encore et toujours réduire les surfaces.

Que ce soit du point de vue confort, humain ou économique, la DGFIP et surtout ses agents vont, encore une fois, y perdre.



JE ME SYNDIQUE à la
CGT Finances Publiques

Nom : Prénom :

Grade : Indice :

Adresse administrative :

Bulletin à retourner au syndicat
par l'intermédiaire du
correspondant

ou au secrétaire :

Gilles STREICHER

PCRP Strasbourg

10 RUE SIMONIS, 67100 STRASBOURG

Tél : 03 90 41 20 07 ou (0049) 176 7666 49 43

